



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06 MARS 2020 A 20h00

Canton de St André de l'Eure

L'an deux mil vingt, le vendredi six mars à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, Place Henri IV, 27730 EPIEDS, sous la présidence de Madame Ketty REVEL, Maire. Présents: Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Madeleine LEDRAN, Franck ISABELLE, Laurent THOMAIN Absent(s): Richard BUHAN, Bertrand PILET, Jean-Luc CHEVALIER excusés Pouvoir(s): Richard BUHAN donne pouvoir à Philippe GIMONET ; Jean-Luc CHEVALIER donne pouvoir à Madeleine LEDRAN ; Bertrand PILET donne pouvoir à Christian REVEL Secrétaire de séance: Christian REVEL Convocation/affichage: 02/03/2020

DELIBERATION 01-2020 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : Réalisation de l'exercice : section Fonctionnement Dépenses : 158 172.18 / section de fonctionnement Recettes : 171 328.05 / Réalisation de l'exercice : section Investissement Dépenses : 75 556.55 / section Investissement Recettes : 45 593.58 / Reports de l'exercice N-1 en section de Fonctionnement Recettes (002) : 221 083.47 / Reports de l'exercice N-1 en section d'Investissement Dépenses (001) : 765.12 / Total réalisations et reports en Dépenses : 234 493.85 / en Recettes : 438 005.10 / Pas de restes à réaliser à reporter en N+1 / Résultat cumulé en section de fonctionnement Dépenses : 158 172.18 / en Recettes : 392 411.52 / Résultat cumulé en section Investissement Dépenses : 76 321.67 / en recettes : 45 593.58 / Total cumulé en Dépenses : 234 493.85 / en Recettes : 438 005.10
La délibération portant approbation du compte administratif 2019 est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 02-2020 : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 : Reports : Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 765.12€ / Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 221 083.47€ / Soldes d'exécution : Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : - 29 962.97€ / Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 13 155.87€ / Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser : En dépenses pour un montant de : 0,00€ / En recettes pour un montant de : 0,00€ / Besoin net de la section d'investissement : Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 30 728.09€ / Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 30 728.09€ / Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 203 511.25€
La délibération portant affectation des résultats est adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 03-2020 : COMPTE DE GESTION 2019 : La délibération portant approbation du compte de gestion 2019 est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 04-2020 : REMUNERATION AGENT RECENSEUR : La délibération portant rémunération de l'agent recenseur à raison de 8 euros par feuilles de logement est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 05-2020 : SIEGE 1ERE TRANCHE DE LA RUE DE LA FORET : Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise : Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente, l'inscription des sommes au budget de l'exercice 2020 au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement de 11 916.67 euros et au compte 615232 pour les dépenses de fonctionnement de 12 500 euros.

DELIBERATION 06-2020 : SUBVENTION AMENAGEMENT FRICHE : Création de deux ouvertures sur la clôture place Henri IV ainsi que la création d'une clôture sur un côté ou elle est inexistante. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes : APPROUVE le projet d'aménagement de la friche, ACCEPTE le devis DO0309 SARL GUYOT de 1375 euros HT / 1650 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis

d'entreprise moins chère. SOLLICITE une demande de fonds de concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN, APPROUVE le plan de financement présenté, AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet, ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets par EPN.

DELIBERATION 07-2020 : SUBVENTION AMENAGEMENT RUE DE LA FORET : projet d'aménagement de la rue de la forêt par la création d'une clôture sur une partie de la rue. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes : APPROUVE le projet d'aménagement de la rue de la Forêt, ACCEPTE le devis de l'entreprise ALC Construction – 27730 Epieds : 9 620 euros HT / 11 544.00 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins chère, SOLLICITE une demande de fonds de concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN, APPROUVE le plan de financement présenté, AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet, ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets par EPN.

DELIBERATION 08-2020 SUBVENTION POUR L'ECLAIRAGE LED DE L'EGLISE : Report

DELIBERATION 09-2020 : SUBVENTION POUR LA SIGNALISATION ROUTIERE : En 2019, des jeunes ont dégradé et vandalisé des panneaux de signalisation routière. Il est donc nécessaire d'acquérir de nouvelles fournitures et de nouveaux supports de panneaux de signalisation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes : APPROUVE le projet de mise en place de panneaux de signalisation, ACCEPTE le devis de l'entreprise La Signalisation Routière 27000 Evreux de 1886.04 euros HT / 2 263.25 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins chère, SOLLICITE une demande de fonds de concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN, APPROUVE le plan de financement présenté, AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

DELIBERATION 10-2020 : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE ZB 80 : La délibération portant autorisation de signature à Madame le Maire de tous documents nécessaires à la vente de la parcelle ZB80 à Monsieur MARQUETTE est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 11-2020 : VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE ZB 139 : La délibération portant vente de la parcelle communale cadastrée ZB 139 est refusée à l'unanimité.

DELIBERATION 12-2020 : ACHAT DE LA PARCELLE A2 : Le conseil municipal, après avoir entendu et délibéré, décide d'adopter, à l'unanimité, la délibération portant achat de la parcelle communale cadastrée A 2 et autorise à l'unanimité, Madame le Maire à signer tous les documents, notariés et autres, nécessaires à l'achat de cette parcelle.

QUESTIONS DIVERSES

Place Henri IV : Modifications à la proposition d'aménagement de la Place Henri 4.

Rue du 8 mai 1945 Suite aux travaux de voirie, les eaux pluviales risquent de stagner en fin de route. 3 solutions sont proposées.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Christian REVEL

Ketty REVEL